

Procès verbal du conseil d'école jeudi 12 mars 2026

Etaient présents

-**Pour l'école** : Mmes Samain, Rodrigues, Ventura, Jean, Devarrewaere, De Carvalho, Defemme, Dhaine, M.Bourigault et M. Hugot

-**Pour la mairie** : M Poisot, Mme Benech, M Avet, Mme Bockler

-**Pour les représentants parents d'élèves** : Mmes Lamy, Foucault, Carreira, Mendy-Francius, Moniz, Cussot.

Etaient excusés : Mmes Verton, Warembourg, Faubec, M.Bachir Ahamed, M.Le Nestour

Ordre du jour

- **Vie de l'école** : Piscine, conseil des élèves, sécurité routière, intervenante plasticienne, carnets de suivi et LSU, point étape CP, résultats de l'école aux Evaluations Nationales et axes de travail issus de l'analyse de ces résultats, campagne d'inscriptions de la mairie pour la rentrée 2026, coopérative scolaire, spectacles Val Briard, fête de fin d'année, sorties, point travaux.
- Questions des parents d'élèves.

La séance est ouverte à 18h05.

A/ Vie de l'école :

1) Piscine :

Le cycle natation reprendra début mai avec les CP et les CE1.

Pour rappel, un élève dispensé médicalement est confié à un autre enseignant avec du travail en autonomie alors qu'un élève n'ayant pas de dispense médicale accompagne sa classe et doit avoir une tenue différente (short et t-shirt) pour être au bord du bassin.

2) Conseil des élèves (15 01 2026)

Mme Benech était présente. Un compte-rendu a été rédigé et transmis à chacune des classes ainsi qu'en mairie. Des réponses ont été faites aux élèves dont voici 2 exemples : modification d'un créneau foot pour les CM1/CM2, billodrome à l'étude en mairie.

3) Sécurité routière

La gendarme, Mme Klinger, est intervenue pour la partie théorique dans les classes de l'élémentaire. Elle doit revenir en juin pour la partie pratique vélo.

4) Intervenante plasticienne : L'équipe enseignante a proposé à l'ensemble des élèves une intervention d'une demi-journée sur un thème choisi. Cette activité a été prise en charge financièrement par la coopérative scolaire. Seuls les cycles 3 n'ont pas eu leur créneau qui aura lieu le 20 mars.

5) Carnets de suivi et LSU et point étape CP

A la suite de leur mise en ligne pour consultation, les parents se sont vus proposés des rendez-vous avec l'enseignant. Le point étape (CP) a eu lieu courant janvier.

L'analyse des résultats de l'école aux Evaluations Nationales de début d'année du CP au CM2 ont permis de dégager des axes de travail (la résolution de problèmes ainsi que la compréhension des textes sont des domaines où les résultats des élèves sont en moins bonne réussite.)

6) Campagne d'inscriptions de la mairie pour la rentrée 2026 : un affichage à destination des habitants de Marles en Brie a été réalisé ainsi qu'un mail envoyé l'ensemble des parents d'élèves. (du 16 février au 31 mars). A ce jour, 20 élèves de PS, 1 Ms, 1 GS, 1 CE2 et 1 CM1 sont inscrits pour la rentrée 2026.

7) Coopérative scolaire

A l'intervention de la plasticienne, s'ajoutera l'intervention des Kappla le 2 avril à la salle polyvalente.

8) Spectacles Val Briard

Toutes les classes ont bénéficié d'un spectacle offert par la communauté de communes.

9) Sorties

Certaines classes les ont programmées, la cantine a été annulée pour ces jours-là.

B/ Questions des parents d'élèves:

Questions pour la mairie

1. Certains parents nous remontent le manque de communication lors d'incidents physique et/ou verbal (ils nous disent que l'information leur vient souvent des enfants, et non d'un billet). Même si nous savons que cela leur prend du temps, est-il possible d'insister auprès de l'équipe du périscolaire sur l'importance des billets ?

Les consignes ont déjà été rappelées pour l'importance de transmettre un billet aux familles dans ce type de situation afin d'assurer la communication claire avec les parents.

2. L'équipe du périscolaire a-t-elle une boîte à pharmacie ? si oui, que contient-elle ?

Ciseaux, pince à épiler, désinfectant léger, compresses, pansements.

3. Est-il possible, pour le périscolaire, de racheter du matériel/des jeux pour les enfants ? (ex : balles en mousse, cordes à sauter, cerceaux, élastiques ... ?) Est-ce que les dons (par les parents) sont possibles ?

Oui, on en rachète tous les deux ans. Les dons des parents sont donnés en respectant le règlement de l'école.

Questions pour la mairie et pour l'école

1. L'heure de mise à la sieste des PS a été abordée par des parents : certains parents trouvent que 12h30-45 est une heure trop rapprochée du repas, ce qui ne laisse pas le temps aux enfants de se défouler avant de dormir (surtout après le temps de cantine, où il y a des règles, où ils sont assis, ne doivent pas crier...). Ces parents nous ont expliqué qu'ils avaient discuté avec les atsem, et qu'à 12h30-45, certains enfants ont du mal à s'endormir, et ils dérangent souvent les autres enfants. Ne serait-il pas possible de les laisser jouer, au moins 20-30 min, et de les installer à la sieste seulement à 13h-13h15-13h30 ?

Est-ce que les PS qui ne dorment pas et qui dérangent les autres enfants, si cela est répété, pourraient rejoindre les MS, et faire un temps calme dans la classe ?

L'horaire de la sieste a été modifié suite à une évaluation d'école où l'inspectrice a préconisé une mise au coucher plus tôt. Cette demande répondait aussi à des parents qui trouvaient long d'attendre 1h00 dans la cour avant le début de la sieste.

C'est ce qui est demandé : les élèves ne faisant pas de sieste font un temps calme puis peuvent dès 13h30 réintégrer leur classe.

Proposition à étudier : laisser une récréation de 10 minutes après la cantine puis un coucher à 13h (passage aux toilettes 12h45)

2. Peut-on afficher le trombinoscope des RPE élus dans l'un des panneaux devant l'école ? Cela a été affiché ce matin.

3. Comment se passent les transmissions entre la cantine et la reprise de l'école à 13h20-30 (transmissions entre l'équipe du périscolaire et les enseignants) ? Le personnel du périscolaire a-t-il le temps de faire les transmissions aux enseignants ? Quand un sujet important est abordé (violence physique, verbale, harcèlement...), est-ce que le professeur prend le temps de réaborder ces notions avec sa classe ?

Les billets jaunes ou autres couleurs sont déposés dans nos classes sur la pause méridienne ou transmis de main en main au moment de l'accueil à 13h20.

Le conseil d'école aura lieu le vendredi 19 juin.

La séance est levée à 18h40.